



LIVRET D'ACCUEIL DES STAGIAIRES



C.F.P.S.

87 chemin du Forchet 73470 AYN – Tél : 04 79 75 79 50

<http://www.cfpsformation.fr>

Mail : contact@cfpsformation.fr

siret 514 964 329 00015 – NAF 8425Z



PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELLES

Bienvenue en formation !

SOMMAIRE

- Présentation de l'organisme de formation et de l'équipe pédagogique
- Notre engagement qualité
- Notre pédagogie
- Nos moyens, techniques et pédagogies
- Règles de sécurité

PRÉSENTATION DU C.F.P.S.

Notre organisme de formation

Le C.F.P.S. (*Centre de Formation en Prévention et Secourisme*) est un centre de formation professionnelle créé le 28 juillet 2009, implanté en Savoie dans l'avant pays savoyard, spécialisé dans les secteurs de la sécurité et de l'accompagnement en milieu professionnel (entreprises – collectivités – particuliers) : gestes de premiers secours et secourisme spécialisé, prévention du risque incendie, prévention des risques psycho-sociaux, relation d'aide et coaching professionnel.

Le C.F.P.S. propose un haut niveau qualitatif de service :

- Déplacement sur l'ensemble du territoire national
- Grande souplesse, flexibilité et adaptation selon les demandes des clients (dans la limite des exigences règlementaires)
- Grande souplesse de ses formateurs dans les domaines de la prévention, de la sécurité et du secourisme
- Matériel de formation conséquent et de qualité mis en œuvre pour l'exécution des prestations
- Diaporamas de formations réalisés par l'équipe pédagogique et la plupart du temps personnalisés à la clientèle

Notre expertise

Le C.F.P.S. peut répondre à la plupart des exigences règlementaires en termes de formation à la prévention des risques :

- SAUVETAGE-SECOURISME DU TRAVAIL (S.S.T.) : formations initiales et continues (recyclages)
- FORMATIONS DE PREMIERS SECOURS : PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 (PSC1) - PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE DE NIVEAU 1 ET 2 (PSE1 et PSE2) – FORMATION A LA DÉFIBRILATION AUTOMATISÉE EXTERNE – SECOURISME SPÉCIALISÉ A LA CARTE (secteur de la petite enfance - secteur aquatique – secteur montagne - secteur du sport – etc...)
- FORMATION DE FORMATEUR DANS LE DOMAINE DES PREMIERS SECOURS (PIC FORMATEUR – PAE PSC – PAE PSE)
- FORMATION DE SÉCURITÉ INCENDIE : MANIPULATION DES EXTINCTEURS – ÉVACUATION – EXERCICES D'ÉVACUATION
- AUTRES FORMATION A LA SÉCURITÉ : FORMATION AU PORT DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (A.R.I.) – TENUE D'UN REGISTRE DE SÉCURITÉ – AIDE A L'ÉLABORATION DU DOCUMENT UNIQUE
- FORMATION A LA RELATION D'AIDE AU COACHING PROFESSIONNEL ET AU MANAGEMENT BIENVEILLANT.

Responsables – formateurs. Organisation de l'équipe

Le C.F.P.S. est géré par **Laurent SAEZ**, formateur en Sauvetage-Secourisme du Travail et Moniteur national des premiers secours – formateur en prévention des risques et en sécurité incendie. Spécialiste en psychothérapie et victimologie, et ingénieur conseil en Ressources Humaines – 24 ans d'expérience au sein des sapeurs-pompiers.

Formateur agréé INRS, Ministère de l'intérieur.

Le CFPS s'appuie sur quatre formateurs ayant pour certains d'entre eux des compétences identiques, pour d'autres complémentaires. Principalement, le C.F.P.S. fait appel à **Frédéric MAGNIN**, responsable pédagogique, instructeur de secourisme et formateur en Sauvetage-Secourisme du Travail, et à **Florian AUBERT**, responsable technique, instructeur de secourisme.

Le C.F.P.S. est une association de Sécurité Civile habilitée par l'INRS et le Ministère de l'intérieur via son affiliation à la FFSS (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme).

NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ

Critères de qualité

Les critères de qualité visés par le C.F.P.S. sont notamment les suivants :

- Identification précise des objectifs de la formation avec déclinaison en compétences à acquérir et adaptation au public formé
- Adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation des stagiaires
- Adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation
- Qualification professionnelle et formation continue permanente des formateurs
- Conditions d'information du public sur l'offre de formation
- Prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires

Évaluation de la qualité de la formation

Avant l'entrée en formation, certains documents vous sont remis : fiche technique de la formation, convention ou contrat de formation, convocation, programme de formation, plan d'accès au besoin, règlement intérieur.

Lors d'une formation proposée par le C.F.P.S., chaque séquence entraîne une évaluation formation et/ou sommative afin d'attester du niveau de connaissance acquis en fin de formation.

Chaque stagiaire est amené à remplir en fin de formation un questionnaire concernant son niveau de satisfaction. Dans le cas de formation intra entreprise, une synthèse des questionnaires est envoyée au financeur. Un bilan annuel est réalisé sur l'ensemble des questionnaires afin de définir des axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est remise à chaque stagiaire. Elle indique le niveau d'acquisition des connaissances/compétences suite à l'évaluation sommative ou certificative en fonction de la formation concernée.

En fin de formation, l'organisme remet différents documents : attestation de présence, attestation de fin de formation, certificat si prévu, copie de la feuille d'émargement, aide-mémoire (en principe créé par notre organisme de formation)

Nos partenaires et fournisseurs

Afin de mener à bien l'ensemble des formations proposées, nous avons établi un partenariat très étroit avec des organismes de formation choisis pour leur grande compétence dans des secteurs très spécialisés de la sécurité, du secourisme, des risques psychosociaux :



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME
(FFSS) (Comité départemental de la Savoie)
pour certaines formations diplômantes en secourisme (SST – PSC1 – PSE1 – PSE2 – PAE PSC – PAE PSE)
et certaines formations diplômantes de secourisme et sauvetage dont le Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique et le Surveillant de Baignade.



SOS PSY (Savoie) pour une partie des formations en :

- PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX
- FORMATION A LA NÉGOCIATION EN SITUATIONS DIFFICILES
- GESTIONS DES CONFLITS EN ENTREPRISE – FACTEURS HUMAINS
- GESTION DU STRESS
- RELATION D'AIDE
- MANAGEMENT BIENVEILLANT

Et nos principaux fournisseurs qui ont été choisis pour leur savoir-faire et la qualité de leurs produits sont :



Veille réglementaire

Pour mener à bien ses missions de conseil et de formation, le C.F.P.S. effectue une veille réglementaire assidue permettant de suivre l'évolution de la réglementation en vigueur en terme d'hygiène et sécurité, de techniques de premiers secours, de techniques médicales, etc...

- Par le biais d'abonnements : revue mensuelle « Travail et Sécurité » de l'INRS, revue trimestrielle de l'Association Nationale des Instructeurs et Moniteurs de Secourisme, revue bimestrielle des SAMU, revue trimestrielle MAG SST, lettre d'info mensuelle de l'INRS (internet), lettre d'info trimestrielle du SST de l'INRS.

- Par la visite régulière de sites internet spécialisés : INRS (www.inrs.fr), Carsat Rhône-Alpes (www.carsat-ra.fr), État (www.legifrance.gouv.fr), autre (www.bossons-fute.fr), plateforme quickplace (INRS), C.F.E.A. (www.cfea-formation.com).
- Par la formation continue permanente : tous les ans pour le monitorat national des premiers secours, tous les trois ans pour le monitorat SST.
- Par le réseau relationnel : partenaires, réseaux sociaux, etc...

Développement durable

Du fait de son activité de formation uniquement, le C.F.P.S. a peu d'impact nuisible sur l'environnement à l'exception toutefois des déplacements de ses formateurs. Pour toutes les formations nécessitant peu ou pas de transport de matériel, les formateurs s'efforcent d'utiliser autant que faire ce peut les transports en commun, notamment en ville. Pour les formations telles que le SST, le covoiturage entre formateurs est privilégié, situation qui survient assez souvent dans l'année. D'autre part, le C.F.P.S. a orienté son choix vers des véhicules particuliers consommant peu de carburant plutôt que vers des utilitaires souvent prisés par les organismes de formation similaires. Le C.F.P.S. s'efforce aussi d'utiliser du matériel n'entraînant qu'un minimum de déchets (par exemple : mannequins permettant l'utilisation d'écrans de protection plutôt que des systèmes de voies respiratoires complètes jetables) récupérés et recyclés (tri sélectif). Bacs à feu à gaz. Au point de vue administratif, des efforts permanents sont faits aussi pour éviter les nuisances à l'environnement (papier recyclé à 80%, cartouches d'encre recyclées, etc...). Le C.F.P.S. ne possède pas de locaux, donc ne dépense pas directement d'énergie électrique, de chauffage, etc...

NOTRE PÉDAGOGIE

La plupart de nos formations sont règlementées par un organisme de tutelle (État, INRS, CARSAT,...) et sont construites à partir d'un référentiel de formation et d'un référentiel de certification.

Les formations sont établies sur le concept de la pédagogie par objectifs et animée selon la méthode ternaire (activité de découverte, activité d'apprentissage, activité applicative avec évaluation).

L'apprenant est au centre de sa formation, observateur mais aussi et surtout acteur de sa formation. La richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme, de son investissement et de sa curiosité.

Pour respecter les conditions d'apprentissage des adultes en formation, une pause d'1/4 heure est prévue par demi-journée et une plage horaire d'une heure à une heure et demis est allouée au déjeuner.

Autant que possible, les phases d'exercices pratiques les plus techniques et plus ludiques sont prévues autant que faire ce peut en début d'après-midi afin de respecter la chronobiologie des adultes.

NOS MOYENS LOGISTIQUES, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Locaux

La plupart de nos formations ayant lieu en intra entreprise, celles-ci ont lieu dans une salle de réunion ou de formation proposée par l'entreprise selon un cahier des charges défini.

Les formations interentreprises ont lieu dans des locaux loués par le C.F.P.S. auprès de professionnels de l'accueil (centres d'affaires, hôtels, etc...) assurant une prestation optimale dans le respect de la réglementation des ERP en vigueur et du type de formation prévu. Une collation de bienvenue est offerte aux stagiaires. Les repas sont à leur charge qu'ils soient pris individuellement ou en commun. Il en est de même des hébergements éventuels.

Moyens techniques et pédagogiques

Chaque formateur est équipé d'un **ordinateur portable** contenant les supports de formation (powerpoints, vidéos, etc...), un **vidéoprojecteur**, un **véhicule**.

Un lot conséquent de matériel spécifiques à chaque type de formation est mis à la disposition des stagiaires pour toute la durée de la formation. Il est demandé à chaque apprenant de respecter les règles de sécurité et d'hygiène liées à ces matériels, selon les consignes données par le formateur. Notre organisme a opté pour des matériels représentant le moins de déchets et/ou risques pour l'environnement.

Selon la formation, un support de cours peut être remis à chaque stagiaire en début et/ou en cours d'apprentissage.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Un exemplaire du règlement intérieur a été remis à chaque stagiaire.

Pour rappel, chaque apprenant doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré au formateur.

Les apprenants ne doivent en aucun cas introduire des produits dangereux (inflammables, toxiques,...) ou proscrits par la loi.

C.F.P.S.

87 chemin du Forchet 73470 AYN – Tél : 04 79 75 79 50

<http://www.cfpsformation.fr>

Mail : contact@cfpsformation.fr

siret 514 964 329 00015 – NAF 8425Z